

MUTUAL LIFE OF CANADA

En lisant attentivement le rapport de la Mutual Life of Canada que nous publions d'autre part, nos lecteurs y verront les résultats d'une excellente année. La prospérité actuelle au Canada est bien démontrée par les rapports de nos institutions financières, dont aucunes peut-être n'ont fait d'aussi grands progrès que les compagnies d'assurance. Car, dans les premières années, la part du lion dans les affaires d'assurances appartenait aux compagnies étrangères qui enlevaient au pays de grosses sommes d'argent; il n'en est plus de même maintenant. Dans l'année 1900 le total des assurances souscrites au Canada a été de \$68,000,000 dont \$38,000,000 pour les compagnies canadiennes et \$30,000,000 pour les compagnies étrangères.

La Mutual Life est, essentiellement, comme son nom l'indique, une compagnie de mutualité et n'a pas d'actionnaires. Elle est actuellement dans sa 33e année d'existence, elle possède ainsi l'avantage qui résulte de sa longue expérience et de la stabilité que lui assure un fort montant de fonds bien placés. L'an dernier, elle a émis des assurances pour \$4,071,669 dont la totalité, sauf un montant insignifiant, provient du Canada; une seule compagnie a dépassé ce chiffre. Elle a actuellement pour le fort montant de \$31,718,031 de polices en vigueur, avec un actif de \$5,757,822. Son surplus sur tout son passif, d'après l'étalon de la compagnie est de \$379,970, calculé d'après l'étalon du gouvernement, il serait de \$605,740. Un point bien digne de remarque est que le revenu provenant de l'intérêt sur placements a excédé de \$67,307 le montant des réclamations après décès et, dans les cinq dernières années, l'excédent a été de \$185,609. Le fort montant payé aux assurés, \$493,532, y compris \$305,021 payés à des assurés vivants pour profits, dotations, etc., est peut-être la meilleure preuve que la Mutual Life est une compagnie d'assurés. On peut voir rapidement ses progrès par les gains suivants sur l'année précédente:

Assurances en vigueur.	\$2,199,605
Actif.	575,807
Revenu.	105,741
Surplus.	69,620

En faisant ressortir ces faits, le président, M. Robert Melvin, a spécialement appuyé sur ce trait que, malgré les fortes transactions de l'année, les dépenses avaient été de \$23,951 moindres qu'en 1900, et représentaient seulement 16 pour cent du revenu total. C'est la proportion la plus faible de toutes les compagnies faisant affaires au Canada.

CONFERENCE
SUR LA COMPTABILITE

(Suite)

Le premier ouvrage sur la Comptabilité à partie double, autant que j'ai pu m'en assurer, a été publié en Italie en l'an 1494 ou 1495, par un religieux du nom de Lucas Pacciolo ou di Burgo. C'est ce religieux qui établit la comptabilité à partie double; et qui créa le journal et le G. L. Cette méthode de tenue des livres est même encore pratiquée de nos jours, quoique dans la plupart des cas on emploie maintenant le journal que pour quelques entrées, ne pouvant être classées autrement. L'Italie fut donc le premier pays qui inaugura les nouvelles méthodes scientifiques de Comptabilité à partie double ensuite, grâce à l'influence de Simon Stevinus, la France et la Hollande suivirent l'exemple de l'Italie.

Depuis cette époque jusqu'à nos jours, la Comptabilité progressa graduellement. Plusieurs ouvrages de Comptabilité furent écrits, entr'autres vers le milieu du 16ème siècle, en 1543, par un auteur anglais, de Londres, appelé Hugh Oldcastle, maître d'école. Cet ouvrage fut réédité en 1588. D'après ceux qui ont étudié ces questions, le système de tenue de livres Italien servit de base à tous les auteurs en comptabilité des 17ème et 18ème siècle.

La Comptabilité subit une évolution dans la fin et au commencement du siècle dernier. En Angleterre, cette évolution fut marquée entre autre par un ouvrage de Jones, Comptable de Londres, intitulé:—"The English System of Book-Keeping", et en France, je crois, par un ouvrage de Ed. Degrange, père en 1800. A partir de cette date, c'est-à-dire durant le 19ème siècle, il fut publié un grand nombre d'ouvrages remarquables, marquant la marche ascendante de la Comptabilité.

Mais c'est surtout de l'année 1880 que date l'évolution finale qu'a parcouru cette science, qui la fit passer du domaine des arts à celui des sciences. Aujourd'hui, c'est un fait accompli, grâce surtout, comme je le disais au début de ma conférence, aux travaux savants de quelques Comptables et Economistes éminents.

C'est depuis quelques années à peine que les Etats-Unis entrèrent dans le mouvement, mais comme dans tant d'autre chose, ils y font des progrès inouis, énormes. Leur esprit d'entreprise, toujours en éveil, et ouvert au progrès, a trouvé dans la Comptabilité un vaste champ d'opération. Reconnaisant dans cette science un auxiliaire puissant du commerce, et des grandes entreprises, de tout côté surgirent des hommes pratiques de progrès qui perfectionnent l'application de ses principes dans l'immense variété des commerces et industries qui fleurissent chez eux.

Ils ont vite compris son utilité, et dès maintenant nous trouvons chez eux des établissements immenses où, grâce aux systèmes et à des méthodes de Comptabilité modernes, l'ordre le plus admirable règne jusque dans les moindres détails. De la manière dont vont les choses, nous verrons bientôt les Comptables de l'Europe venir se perfectionner aux Etats-Unis. Les Américains n'ont-ils pas déjà pris les devants dans l'enseignement de la science comptable et commerciale, en établissant une chaire de Commerce et de Comptabilité dans une de leurs Universités les plus renommées, l'Université de New-York. N'ont-ils pas de plus reconnu légalement la profession de Comptable dans quelques-uns de leurs Etats, entr'autres dans l'Etat de New-York? Voilà comment les Américains, le peuple de l'avenir, et le peuple le plus pratique, traite la science de la Comptabilité. Ils ont compris eux, que la Comptabilité dans les temps actuels était la vie dans une entreprise quelle

qu'elle soit, mais surtout aux grandes entreprises auxquelles elle est indispensable.

Maintenant vous me demanderez peut-être: Quel est le trait distinctif du progrès effectué dans la science de la Comptabilité dans ces dernières années? Je vous répondrai que ce trait caractérisant la dernière évolution de la Comptabilité, c'est la "permanence de l'Inventaire." Avec ce dernier élément, la connaissance de la Comptabilité s'est complétée, et a franchi la ligne de démarcation séparant les arts des sciences, et du coup, elle a conquis l'honneur d'être appelée une science.

La permanence d'inventaire n'est pas une utopie, quoiqu'on en dise. Elle est bel et bien mise en pratique, non seulement en France, mais aussi bien en Angleterre et surtout aux Etats-Unis, où de nombreuses méthodes et systèmes de Comptabilité ont surgi, et parmi lesquels, dans les plus parfaits et scientifiques, on a pris la permanence de l'inventaire comme base fondamentale: c'est le desideratum en comptabilité, en un mot le nec plus ultra.

Je connais, même à Montréal, quelques maisons d'affaires qui ont adopté une de ces dernières méthodes qui leur donne en aucun temps l'état de leurs affaires, de leurs profits et de leurs pertes, et je puis affirmer, après l'avoir constaté dans la pratique, que ces méthodes sont très avantageuses. C'est ce qui me permet d'affirmer que la permanence d'inventaire en Comptabilité est praticable, sinon toujours, au moins dans la plupart des cas.

Ceci m'amène à dire un mot de ces nombreux systèmes de Comptabilité qui nous viennent de l'autre côté des lignes. Aussi est-ce pour vous mettre en garde contre un certain nombre d'entr'eux que je me permets d'ouvrir cette parenthèse.

Il en est de ces systèmes comme de certains remèdes patentés, quelquefois ils ne font ni bien ni mal, mais souvent ils n'ont aucune valeur; parfois ils sont nuisibles et ils sont toujours dispendieux. Voilà pourquoi les conseils d'un praticien éclairé et compétent sont très utiles dans tout changement de méthode de Comptabilité ou toute amélioration que vous désirez faire. Par ce moyen, vous vous épargnez bien des dépenses inutiles, bien des ennuis.

Je désire encore ici attirer votre attention sur le fait que le mot "système de Comptabilité" dont on se sert généralement pour désigner des livres de formes ou dispositions particulières, comme par exemple les livres à feuilles détachées, appelées en anglais "Loose Leaf" ledgers, les feuilles de vente en duplicata ou en triplicata, etc., est absolument incorrect. On peut bien dire un système de livres, parce que ces livres sont formés d'un agencement spécial qui leur est particulier, mais il y a une différence que vous comprendrez facilement, entre dire un système de livres, qui ne s'applique qu'à un ou quelques uns des livres faisant partie de la Comptabilité, et un système de Comptabilité qui comprend l'ensemble des livres de toutes formes et d'agencements employés pour les écritures, d'après une coordination rationnelle, faite de manière à classer les opérations pour arriver à un résultat bien défini, suivant les besoins spéciaux d'un commerce, d'une industrie ou d'une administration. Ainsi donc, il est bien entendu qu'à l'avenir nous nous le tiendrons pour dit et que nous ne confondrons plus ces deux termes qui ont une signification si différente.

G. GONTHIER.

(A Suivre)

Un stock de tabac n'est pas complet s'il ne contient pas un assortiment des tabacs manufacturés de The Rock City Tobacco Co., de Québec. Ces marques ont une forte demande.